

Séance du 26 Mai 2005

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, M. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mme Larran-Lange, M. Causse, Mmes Capdevielle, Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Jeambrun à M. le Maire ; M. Arandia à Mme Bédarrides ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; Mme Bisauta à M. Causse ; M. Casenave à Mme Capdevielle.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** :URBANISME - Zone de restauration immobilière - Attribution de subventions.

Mme BOE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**I - SUBVENTIONS POUR TRAVAUX**

Comme suite aux délibérations du 2 Février 1994 sur le cadre général d'aides aux propriétaires, vous êtes amenés à vous prononcer sur les aides à apporter aux nouvelles demandes. Le tableau ci-dessous précise les subventions individuelles à apporter (sauf précision contraire, la TVA est fixée à 5,5 %).

<b>PROPRIETAIRES</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>MONTANT TRAVAUX</b>	<b>MONTANT SUBVENTION POSSIBLE</b>	<b>PLAFOND</b>
BORDA Manuel	12, rpt Lachepaillet	4 640,95	981,15	10 890
VILLET Serge	25, rue Vieille-Boucherie	8 078,80	1 703,30	10 890
COPROPRIETE (Syndic M. FRIZON de LAMOTTE)	6, rue Pontrique	28 192,50	2 181,49	19 800
COPROPRIETE (Syndic : Cabinet CHABAGNO)	36, rue Maubec	17 771,18	2 948,73	5 808
SCI VELLY	13, rue Lagréou	1 076,40	166,48	7 920
ARMAN	32, rue Marengo	8 798,75	1 412,38	7 920
COPROPRIETE (MM. RIUDAVETE et PERRET)	1, rue des Tonneliers	36 971,44	6 349,55	9 240
SCI DSL	3, rue Ste-Ursule	19 316,00	3 152,66	12 210
Galeries LAFAYETTE	1, rue Albert 1 <sup>er</sup>	313 756,78	14 296,71	145 200

**Travaux devant être commencés avant le 1er Juin 2006**

Ces subventions seront versées au vu des factures acquittées et si le bénéficiaire s'engage à laisser sur son immeuble un panneau indiquant que son opération est subventionnée par la Ville de BAYONNE, le panneau restant en place pour une durée d'au moins six mois.

**II - SUBVENTIONS POUR LES ENSEIGNES**

Par ailleurs, conformément à la délibération du 29 Juillet 1999, il est possible d'accorder les subventions suivantes pour remplacement ou pose d'enseignes :

<b>BENEFICIAIRE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>DEPENSE SUBVENTIONNABLE</b>	<b>MONTANT SUBVENTION</b>
Mme DARROZE Véronique			
<i>La Garburada Rose</i>	36, rue d'Espagne	751,09	375,54
M. SAINT-GEOURS Jean-Marc			
<i>Le Marché de l'Automobile</i>	50, avenue Resplandy	556,14	278,07
Mme Elizabeth JOUBERT			
<i>Institut de Beauté</i>	10, rue Argenterie	794,14	397,07
Mme Christelle LANEY			
<i>Art et Lumière</i>	9, rue Lormand	274,30	137,15
MIF des Pyrénées-Atlantiques			
<i>MIF PA</i>	3/5, Allées Marines	2 930,20	888,70

M. SANGUIANA Camara Mamady			
<i>Europe Afrique Sanguiana</i>	20, rue Maubec	1 213,16	606,57
M. Pierre MAURIAC	22, quai Roquebert		
<i>Boulangerie "Mauriac"</i>	2, rue Port-de-Suzeye	1 148,16	500,00
M. J. BOUQUAIN			
<i>Boulangerie Pâtisserie "Bouquain"</i>	3, rue Sainte-Ursule	1 420,85	500,00
M. Vincent BALARD			
<i>Chaussures "Tendances Jonak"</i>	27, rue Thiers	498,84	249,42
M. Jérôme CRESPO			
<i>Jérôme CRESPO Coiffure</i>	8, rue Argenterie	592,02	296,01

Le montant total des subventions pour cette séance est de **37 420,98 €** induisant un montant total de travaux de 448 781,70 €

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement d'exécution des travaux ou sera fixé conventionnellement avec le pétitionnaire pour les restaurations pluriannuelles.

Je vous demande d'adopter les dispositions qui précèdent.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.